

Questions orales

proximité de son territoire. Qu'advient-il des relations globales entre l'Est et l'Ouest si les États-Unis font marche arrière et utilisent de nouveau la doctrine qu'ils appliquaient depuis des décennies en Amérique centrale?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je reconnais que l'affaire est grave. Je reconnais également qu'elle mérite un examen minutieux. Comme le gouvernement du Canada l'a déclaré dans son communiqué officiel, nous nous inquiétons de ce précédent. Nous pensons qu'il faut lui imposer des limites très strictes.

Le député comprend sûrement qu'il a tort de qualifier cette initiative d'arbitraire ou d'établir un parallèle avec d'autres initiatives que des tiers pays peuvent avoir prises ailleurs. Il s'agit en l'occurrence d'un pays où les États-Unis maintiennent 12 000 hommes de troupes, en application d'un traité international. Ces militaires étaient menacés par suite d'une déclaration de guerre ouverte contre leur pays, situation encore aggravée par le meurtre de l'un de ces militaires et les menaces formulées envers des membres de sa famille.

L'autre élément dont le député doit également tenir compte est le fait que l'Organisation des États américains, à l'instar d'autres organismes, dépensait énormément d'énergie depuis plusieurs mois pour essayer de trouver une solution pacifique à ce problème. Les Américains avaient collaboré à cette démarche.

Comme le président des États-Unis l'a déclaré tôt ce matin: «Le moment vient où ça suffit.» Il devait reconnaître qu'une déclaration de guerre avait été lancée contre ses concitoyens en poste à Panama sous la protection d'un traité international. Il ne s'agissait pas là d'une initiative arbitraire. Nous croyons qu'elle ne constitue pas un précédent, mais nous allons certainement faire en sorte de nous en assurer.

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, quand le Comité spécial sur le processus de pacification en Amérique centrale s'est rendu en Amérique centrale, nous avons constaté que la droite et la gauche étaient plutôt sceptiques au sujet de l'idée que les

Américains se faisaient de leur rôle à Panama. Je serais fort étonné si, dans quelques jours, les États membres de l'OEA n'exprimaient pas les mêmes doutes.

Le premier ministre et le secrétaire d'État se trompent complètement s'ils pensent que la population canadienne se méprend au sujet de la partialité des Américains quand ces derniers se sentent outragés par le décès de leurs concitoyens.

Je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il se souvient, entre autres choses, du fait que l'assassinat de quatre religieuses américaines par le régime salvadorien n'avait provoqué ni le même outrage, ni les mêmes représailles militaires. Le problème, c'est que dans bien d'autres cas, on n'entend pas le genre de commentaires qu'on fait actuellement au sujet de l'invasion américaine.

J'adresse ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Va-t-il au moins admettre qu'il y a beaucoup d'autres incidents où des régimes attaquent des Américains, leur propre citoyens, leurs prêtres et leurs défenseurs des droits de la personne sans que Washington ne sente le besoin d'intervenir? Si au moins il admettait que les Américains font preuve d'hypocrisie dans ce cas-ci, le peuple américain serait plus porté à le croire.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député connaît les changements révolutionnaires que M. Gorbatchev a sciemment provoqués en Europe orientale et en Union soviétique pour encourager les gens, de façon très éloquente et très convaincante, à ne pas rester esclaves du passé et à se tourner vers l'avenir.

Nous en avons déjà discuté. Au lieu de continuer à nourrir certains préjugés envers les États-Unis, le député devrait examiner les événements à la lumière des circonstances. Il devrait penser de façon plus originale.

* * *

• (1500)

LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Adopté par le Sénat hier, le projet de loi S-12